



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 00886

Numéro SIREN : 301 292 959

Nom ou dénomination : NATIXIS PRIVATE EQUITY

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2014 sous le numéro de dépôt 113827

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 08-12-2014

N° DE DEPOT : 2014R113827

N° GESTION : 1965B00886

N° SIREN : 301292959

DENOMINATION : NATIXIS PRIVATE EQUITY

ADRESSE : 5-7 rue de Monttessuy 75007 Paris

DATE D'ACTE : 24-11-2014

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

Serge Gauzi

NATIXIS PRIVATE EQUITY

Société Anonyme

au capital de 585 633 015 €

Siège social : 5-7, rue de Monttessuy – 75007 Paris
301 292 959 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 NOVEMBRE 2014

Le lundi 24 novembre 2014, le conseil d'administration s'est réuni à 14 heures 30, 21 quai d'Austerlitz à Paris (13^{ème}), conformément à la convocation adressée le 19 novembre 2014, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 juin 2014
2. Cooptation de deux nouveaux administrateurs
3. Projet ORCHIDEE
4. Atterrissage 2014 (NPE run-off et NCI) / Budget 2015 (NPE run-off et NCI) / Environnement de marché et levées de fonds 2015 / Evolution du RWA
5. Conclusions de la mission d'Inspection BPCE 2014 (NPE run-off)
6. Organisation des fonctions Finance, Risque et Conformité
7. Relations avec Natixis-SIAL : immeuble Monttessuy et informatique
8. Relations EPF Partners
9. Intervention de la Direction Financière Natixis dans le processus de décision des investissements/désinvestissements réalisés par NPE
10. Situation des collaborateurs sous statut NPE : repositionnement, intéressement, ...
11. Politique de la société en matière d'égalité salariale et professionnelle
12. Démission du Président du conseil d'administration et nomination d'un nouveau Président du conseil d'administration
13. Questions diverses

Sont présents :

Administrateurs :

M. Pierre Servant, Président

M. Cyrille Marcilhacy

M. Dominique Sabassier, Directeur général

Natixis, représentée par M. André-Jean Olivier

II. COOPTATION DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le Président informe le conseil d'administration de la démission de M. Dominique Martinie et de M. Henri Merlin de leur mandat d'administrateur.

Le conseil prend acte de ces démissions.

A la suite de ces démissions, le Président propose au conseil de procéder à la nomination provisoire par cooptation de M. Philippe Jeanne et de M. Geoffroy Sartorius.

Le conseil décide de nommer, à titre provisoire, et sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale :

- M. Jeanne en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de M. Martinie, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- M. Sartorius en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de M. Merlin soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

.....

XII. DEMISSION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Servant remet à la disposition du conseil ses mandats de membre du conseil d'administration et de Président.

Il est proposé que M. Philippe Jeanne prenne la présidence du conseil d'administration.

Les membres du conseil nomment M. Jeanne à la présidence du conseil d'administration.

M. Jeanne remercie les membres du conseil de la confiance qui lui est accordée et déclare accepter ce mandat et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Pouvoirs du Président du conseil d'administration

Conformément à la loi et aux statuts, le Président du conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Le Président,
P. Jeanne

Un Administrateur,
D. Sabassier